

	J - 5 ans	J - 3 ans	J - 2 ans	J - 12 mois	J - 6 mois	J - 4 mois	J - 1 mois	Le plus tôt possible après la cession
<b>Exploitation</b>	<input type="checkbox"/> Opter pour une « Visite Transmission » <input type="checkbox"/> Elaborer des scénarii de transmission <input type="checkbox"/> Maintenir un potentiel transmissible (SAU, bâtiments, etc.) <input type="checkbox"/> Préparer les investissements des dernières années <input type="checkbox"/> En cas de Plus-Values, envisager avec son fiscaliste la création d'une société		<input type="checkbox"/> Réaliser une évaluation de l'exploitation <input type="checkbox"/> Rechercher un futur lieu d'habitation	<input type="checkbox"/> Négociation auprès des assurances et pour tout autre contrat renouvelé annuellement <input type="checkbox"/> Faire estimer les biens			<input type="checkbox"/> Prévoir les formalités comptables du dernier exercice	<input type="checkbox"/> Réaliser les actes de transfert <input type="checkbox"/> Clôtures des comptes, des assurances, etc. <input type="checkbox"/> Transfert des DPB avant le 15 mai suivant la cession
<b>Foncier</b>			<input type="checkbox"/> Evaluer la possibilité de cession du foncier <input type="checkbox"/> En cas de mutation des terres, demander les bulletins de mutation à la MSA	<input type="checkbox"/> Informer les propriétaires du départ à la retraite <input type="checkbox"/> Rencontre des propriétaires avec le repreneur				
<b>Repreneur</b>			<input type="checkbox"/> Rechercher activement un repreneur <input type="checkbox"/> Inscription au RDI	<input type="checkbox"/> Réfléchir à un contrat de parrainage <input type="checkbox"/> Négociations avec le repreneur	<input type="checkbox"/> Etablissement et enregistrement d'un compromis			
<b>Retraite</b>			<input type="checkbox"/> Etudier ses droits à la retraite avec la MSA	<input type="checkbox"/> Préparer son relevé de carrière avec la MSA		<input type="checkbox"/> Déposer le dossier de demande de retraite à la MSA		
<b>Aides</b>			<input type="checkbox"/> Etudier les dispositifs d'aides à la transmission	<input type="checkbox"/> Déposer les demandes d'aides à la transmission				
<b>CFE</b>		<input type="checkbox"/> Renvoyer à la Chambre d'Agriculture la DICA						<input type="checkbox"/> Déposer la Déclaration de Cessation d'Activité auprès du CFE de la Chambre d'Agriculture
<b>Informez votre entourage professionnel</b> <b>Les voisins :</b> L'entraide entre voisins est pratiquée. Elle doit se poursuivre avec l'arrivée du repreneur pour faciliter son intégration. <b>Les propriétaires :</b> Le propriétaire doit être associé à la démarche. La présentation du repreneur est primordiale pour la réussite du projet.								